

Recherches sociographiques



Soeur SAINTE-MARIE-ÉLEUTHÈRE, c.n.d., *La mère dans le roman canadien-français*

Jean-Charles Falardeau

L'émigration des Canadiens français aux États-Unis
Volume 5, numéro 3, 1964

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055242ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/055242ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Falardeau, J.-C. (1964). Compte rendu de [Soeur SAINTE-MARIE-ÉLEUTHÈRE, c.n.d., *La mère dans le roman canadien-français*]. *Recherches sociographiques*, 5(3), 385–388. <https://doi.org/10.7202/055242ar>

ment plus. Après avoir cité un arrêt de 1954 (B. R., p. 585) dans lequel les demandresses se sont vues refuser l'annulation du testament de leur père dans lequel ce dernier avait institué sa concubine légataire universelle au détriment de ses propres enfants, M^e Wasserman écrit avec raison : « Un concept qui ne considère pas comme immoral le fait de déshériter une femme et des enfants légitimes au profit d'une concubine ou d'enfants adultérins suffoque positivement notre population et heurte ses sentiments. Plus vite ce manteau sera enlevé, plus vite ce vieux concept de morale propre à la *common law* sera rejeté, pour être remplacé par celui qui conservera la tradition, les sentiments et le caractère de la population de Québec, mieux cela vaudra » (p. 106).

M^e Roger Comtois, notaire, a étudié le problème complexe de « l'enregistrement des droits réels en droit québécois ». C'est un bon exposé qui peut donner à l'étranger une vue synthétique du système de publicité foncière en droit privé québécois.

Le titre II porte sur un sujet assez particulier, celui de « La rupture des fiançailles et ses conséquences juridiques dans le droit de la province de Québec ». Dans le premier chapitre, M^e Renaud de Bottini étudie « La nature du recours pour rupture de fiançailles » ; dans le second, M^e Pierre Martineau évalue « Les dommages-intérêts pour rupture de promesse de mariage » ; et dans le troisième, M^e Albert Mayrand analyse « Les effets de la rupture des fiançailles sur les dons aux fiancés ».

Le titre III est consacré à la procédure, et on le lit avec beaucoup d'intérêt au moment où le législateur a devant lui un projet de nouveau Code de procédure civile. Les auteurs des deux premiers chapitres, M^e Louis-Philippe Taschereau et M^e Philippe Ferland, se montrent assez durs pour le formalisme de notre code actuel. M^e Taschereau condamne catégoriquement dans son article le procès par jury en matière civile : « La quasi-unanimité des juristes québécois, écrit-il, le considèrent comme un archaïsme qui devrait disparaître de notre droit. Il semble d'ailleurs tomber peu à peu en désuétude et ne devrait pas subsister dans le Code révisé que nous préparent les commissaires actuels » (p. 221).

Quant à M^e Ferland, il dénonce les nombreuses importations qu'a pratiquées notre procédure. « Ces importations, écrit-il, présentent l'inconvénient de s'ajuster fort mal à notre taille, quand elles ne la déforment pas totalement, et ce qui est plus grave, de fausser la pensée de notre droit. L'intrusion de trop nombreux corps étrangers dans un organisme juridique engendre un droit hybride, c'est-à-dire une pensée fausse. Notre procédure n'échappe pas à ce mal » (p. 247).

La dernière étude est de M^e André Nadeau et elle porte sur « La preuve par le moyen des écritures privées dans la province de Québec ». C'est une étude assez rapide qui n'a pas la valeur de bien d'autres études remarquables qu'a déjà présentées M^e Nadeau.

L'ouvrage publié par le Centre national de la recherche scientifique contient donc des chapitres de valeur inégale, mais il constitue tout de même un événement dans notre littérature juridique. Il est déparé par de nombreuses fautes d'impression, par une foule de noms propres canadiens défigurés, si bien qu'on imagine que les épreuves n'ont pas dû en être corrigées au Canada.

Jean-Charles BONENFANT

*Bibliothèque de la Législature,
Québec.*

Sœur SAINTE-MARIE-ÉLEUTHÈRE, c. n. d., *La mère dans le roman canadien-français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964, 214 p. (Vie des lettres canadiennes, I).

« Il serait temps de faire l'inventaire de notre mythologie collective au Canada français », écrivait il y a quelques années Ernest Gagnon, s. j.¹ La présente thèse de doctorat

¹ *La conscience professionnelle du journaliste*, texte ronéotypé, Université de Montréal, Stages d'études en journalisme, deuxième stage, 5, 6, 7 juin 1958.

ès lettres, préparée sous sa direction, s'engage dans cette voie encore peu explorée en cernant le thème qui, pour quiconque a réfléchi sur notre littérature, constitue l'un des pôles essentiels de cette mythologie : celui de la mère. L'auteur a inventorié le roman canadien-français de 1930 à 1960 et constate que ce thème y est constant, qu'il « explique en partie les limites de la personnalité du héros et celles de notre roman lui-même à cette époque » (p. 194). Présente ou absente, la mère domine le roman. C'est à travers une image maternelle que l'homme d'ici perçoit et cherche à atteindre la femme. C'est contre cette image idéalisée ou haïe que luttent les héros soumis, incertains, traqués, voués à l'échec. Il est vrai, comme le note l'auteur, que « le grossissement des valeurs maternelles est commun aux Nord-Américains » (p. 197). Mais d'où vient, chez nous, cette « surenchère de l'image maternelle » (p. 195) ? D'où vient que le héros de roman est prisonnier de cette image » (p. 194) ? L'auteur cherche la réponse à ces interrogations en des analyses que l'on peut situer à trois niveaux différents.

À un premier palier (qui est paradoxalement abordé en dernier lieu, dans le chapitre IV), l'auteur reconstitue les principaux types de mères créés par notre littérature récente. Nous retrouvons la mère instinctive, la mère odieuse, la mère caricaturée, la mère idéalisée, la mère traditionnelle. Des œuvres auxquelles nous devons ces types, deux tendances se dégagent. Il y a les écrivains qui appliquent leur observation directement à la réalité maternelle : leur œuvre en est une de simple prise de conscience. Chez d'autres, le personnage de la mère, symbolique plus que réel, incarne « les abus d'une société où régnerait un matriarcat spirituel » (p. 194). Les insatisfactions, les névroses, les révoltes des héros peuvent paraître causées par l'incompréhension maternelle : elles révèlent plus profondément une contestation des valeurs et des institutions du milieu. À cette analyse qui paraît difficilement contestable on aimerait que l'auteur eût directement relié le passage trop bref (p. 201) où elle note que « l'Église canadienne est la vraie mère de notre peuple » et que « l'attitude envers l'Église reste celle d'un enfant face à sa mère ». N'est-ce pas dans une analyse plus poussée de la mère-Église qu'il faudrait poursuivre l'explication des obsessions autoritaires dont est investie l'image maternelle et du « matriarcat spirituel » auquel celle-ci nous renvoie ?

Au second palier, l'auteur adopte une perspective inverse (chapitre III). La mère, cette fois, n'est plus symbole mais elle est ce qui est symbolisé. De signifiant elle devient signifié. Les signifiants, ce sont des thèmes ou des cadres de vie qui apparaissent avec persistance dans plusieurs romans : l'eau, la ville, la maison, la chambre. Ces thèmes traduisent une riche expérience poétique. Ils sont porteurs de significations multiples parmi lesquelles il est impossible de ne pas reconnaître, subtile ou puissante, la référence à une image maternelle. Ainsi, *Le torrent* d'Anne Hébert est « l'expression de la lutte du moi contre les forces inconscientes symbolisées par le torrent et par la mère » (p. 74) ; *Le poids du jour* de Ringuet illustre « la revanche à prendre sur la petite ville assimilée au monde de la mère » (p. 96) ; la ville de Fontile qui crée un lien entre les trois romans de Robert Charbonneau recèle un symbolisme sous-jacent qui, « comme une clef . . . ouvre une des portes d'un univers où . . . l'adolescence se prolonge exigeante et ingrate » (p. 100) ; les maisons oniriques des romans de Robert Élie ramènent à la mère (p. 118) comme aussi les chambres de René Chicoin. Une telle herméneutique, si révélatrice qu'elle soit sous plusieurs rapports, laisse à certains moments songeur. L'auteur reconnaît que son interprétation n'exclut pas « d'autres explications possibles » (p. 71). Mais ne serait-ce pas justement une certaine exploration de ces autres explications possibles qui permettrait de déterminer avec plus de netteté le contenu maternel de ces symboles ? On est spontanément d'accord avec l'auteur pour reconnaître que Macklin est un protagoniste capital de *Poussière sur la ville* et que la présence attentive et protectrice de cette petite ville « équivaut à une présence maternelle » (p. 111). On hésite, par contre, à accepter que la grande ville dans *Évadé de la nuit* correspond à « la mère terrible et dévorante » (p. 108). On hésite aussi à reconnaître, sans le bénéfice d'un inventaire plus strict, que « la mère reste à la

source des symboles qui jaillissent de l'inconscient, quel que soit le milieu sur lequel travaille l'imagination (de nos auteurs) » (p. 95).

Au palier où l'auteur traite des mythes (chapitre II), ses analyses prennent l'allure d'une végétation surabondante et touffue. On admet sans peine que nos romans terriens, particulièrement *Trente arpents*, s'approprient le mythe de la Terre-mère et qu'Euchariste Moisan éprouve pour sa terre « un amour filial, pétri de tendresse » (p. 55). Mais on accepte plus difficilement que les mythes de la forêt et de l'espace soient « des modalités du mythe de la mère » (p. 17). L'auteur, il est vrai, oppose les types d'envoûtés de la forêt et de l'espace aux types d'habitants cramponnés au sol et, en contraste avec la fidélité filiale des premiers, elle explique le comportement des seconds par une fuite qui est un dérivatif à l'isolement et à l'insécurité : mais cette fuite dans la forêt et l'espace n'est, ajoute-t-elle, qu'une forme de compensatoire de refuge qui, en définitive a, elle aussi, un sens maternel (p. 198-199). De tels avancés appelleraient de longs commentaires. Soumettons-en au moins un en nous demandant si, tout bien considéré, la terre et la forêt ne sont pas, dans notre littérature, inextricablement associées dans un seul et même mythe ? Les attributs du héros de la terre ne sont-ils pas, dans la très grande majorité des cas, ceux du défricheur, de l'homme de la forêt ? En ce cas, il faudrait rendre compte d'une tension, à l'intérieur du mythe, entre la fidélité à l'enracinement et l'appel vers l'au-delà. En ce cas aussi, le mythe principal ne serait-il pas, plus que celui de la terre-forêt, celui de l'espace et des « pays d'en haut » ? Même alors, serait-on encore bien sûr que ce mythe en est un de pure compensation pour la mère absente ou l'épouse délaissée ? Ne recouvrirait-il pas plutôt une affirmation de l'homme, un besoin de recommencement, une recherche ? Devant les personnages de plusieurs des aventuriers de notre littérature, j'ai souvent songé à Ulysse, tant celui de Joyce que celui d'Homère . . .

Dans une brève « Conclusion », l'auteur reprend les diverses interprétations qu'elle a esquissées pour les approfondir et les unifier dans un unique schème explicatif. Pour rendre compte des tendances qui entraînent notre roman à une « surenchère de l'image maternelle », elle a recours à l'histoire et à des dominantes de l'inconscient collectif canadien-français. Peuple orphelin, nous avons projeté l'image idéalisée de la mère perdue et d'un passé magique sur la « race », la terre, les institutions salvatrices. Ces institutions sont cependant devenues oppressives : d'où une attitude de révolte et une volonté de libération. Par ailleurs, la nature et le climat ont fait du Canadien un isolé, un replié sur soi, un *jongleur*. D'où aussi, compensation par la fuite dans l'immensité de l'espace, par l'alcool, par l'argent, — tous symboles qui ont signification maternelle (p. 194, 200). L'affirmation n'est-elle pas trop catégorique, trop absolue ?

« Cet ouvrage, écrit Ernest Gagnon, s. j., dans sa « Préface », veut participer aux efforts actuels qui tentent de définir le vrai visage du Canada français ». Reconnaissons l'originalité de cette participation et sa réussite. Cette étude projette sur notre visage intérieur un éclairage nouveau dont on peut cependant se demander s'il n'est pas excessif parce que trop concentré. Par exemple, l'image maternelle dans la littérature canadienne-française est-elle aussi originale que l'auteur le laisse entendre ? Une comparaison à ce sujet avec d'autres littératures — et il faudrait entreprendre au plus tôt une telle comparaison, comme on le proposait en février dernier au colloque de *Recherches sociographiques* — permettrait d'établir quelles sont les composantes de cette image qui appartiennent au patrimoine occidental ou universel et quels sont ses traits spécifiquement canadiens. Il est possible, comme l'affirmait Ernest Gagnon, s. j., dans le texte cité au début, que la culture canadienne-française ait tout « maternisé » : race, terre, passé, religion, etc. Notre littérature témoigne de cette hyper-féminisation. Mais ne témoigne-t-elle pas également de valeurs masculines et d'une accession au monde du « père » ? Même si cette accession a été souvent conflictuelle et rarement victorieuse, tous les héros de nos romans en quête de liberté, d'aventure, d'ascension, n'appartiennent-ils pas à un mythe du père que nous affrontons depuis long-

temps sans l'avoir identifié ? Je souhaite pour un avenir prochain des études sur « le père dans le roman canadien-français ».

Jean-Charles FALARDEAU

E. B. OSLER, *Louis Riel, un homme à pendre*, traduit de l'anglais par Rossel VIEN, Montréal, Les Éditions du Jour, 1963, 296 p.

C'est la traduction de *Riel, the Man Who Had to Hang*, publié chez Longmans en 1961 ; ce que l'éditeur n'indique pas. Cet ouvrage, « une biographie émouvante », figure bien dans la collection des Éditions du Jour et, présenté comme tel, il ne devrait pas soulever l'inquiétude de l'historien professionnel. Le lecteur ordinaire peut toutefois se demander s'il s'agit d'une biographie, au sens historiographique du terme, ou d'un roman biographique. On est tenté de répondre que l'auteur mélange les deux genres. S'il a voulu écrire un livre de lecture facile et agréable, un livre à lire en robe de chambre et en pantoufles, alors il a réussi. L'auteur ne donne aucune référence aux sources qu'il utilise ; le lyrisme de certains dialogues tend à glorifier le Riel de la tradition nationaliste. Les narrations historiques touchent parfois à des aspects qui invitent à reconsidérer l'affaire Riel dans un canevas nouveau, mais sans y engager l'auteur. Citons un passage caractéristique, page 171 : « Louis se rendit compte, à peine arrivé là, que les métis du Montana se faisaient écraser, comme ceux du Manitoba s'étaient fait écraser depuis son départ. Le bison disparaissait sous les orages de plomb des blancs, le même gibier était livré sans merci à des exploitants intéressés au profit immédiat. Des jeunes fiers-à-bras que personne ne semblait vouloir mâter (*sic*) enlevaient aux Indiens et aux métis leurs chevaux et leur bétail. »

Encore un livre sur Riel, qui ne satisfera pas le lecteur fêru de sociologie coloniale.

Albert FAUCHER

*Département d'économie,
Université Laval.*